



Le
dossier de,
rentrée

2013

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
100%
nature
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES

 <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>
<p>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT</p>

Sommaire

Des formations et des métiers 100% nature p.4

Les grands projets lancés en 2013 pour l'avenir de l'enseignement agricole p.12

La vie dans les établissements p.20

Les métiers de l'enseignement agricole p.24

Les grands dossiers du ministère p.28

L'enseignement agricole ça se voit ! p.30





Stéphane Le Foll
Ministre de l'agriculture,
de l'agroalimentaire
et de la forêt

La rentrée scolaire 2013 est la première totalement préparée par le gouvernement, dans le cadre du pacte pour l'éducation voulu par le Président de la République. Elle s'inscrit en rupture par rapport aux rentrées précédentes.

Dans l'enseignement technique agricole, des classes supplémentaires ont été ouvertes dans toutes les régions, soit dans la continuité de cycles initiés à la rentrée précédente, soit pour répondre à des besoins nouveaux. De nombreux seuils qui limitaient l'accès des élèves à certaines classes ont également été supprimés.

Ces ouvertures ont été possibles grâce aux 200 emplois d'enseignants et 30 emplois d'assistants de vie scolaire individualisés créés dans l'enseignement technique agricole, 20 postes supplémentaires d'enseignants dans l'enseignement supérieur. Ces créations d'emplois illustrent la priorité que le gouvernement donne à l'éducation, concrétisée par la publication le 8 juillet dernier de la loi d'orientation et de programmation sur la refondation de l'école de la République ; elles se poursuivront dans les années à venir.

La prochaine loi pour l'avenir de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt comportera un chapitre sur l'enseignement agricole, qui intégrera les conclusions de la concertation que j'avais engagée et qui s'est tenue au printemps 2013.

Je souhaite insister sur deux orientations qui y figureront :

- la promotion sociale et l'insertion scolaire et professionnelle ont toujours constitué des points forts de l'enseignement agricole. Mais la crise que nous traversons nous impose d'accentuer nos efforts dans ce sens, pour répondre au défi majeur de l'emploi des jeunes dans notre pays ;
- l'émergence d'un nouveau modèle agricole fondé sur l'agroécologie ne sera possible qu'adossé à un système éducatif et de formation professionnelle pleinement mobilisé autour de cet objectif.

Un projet stratégique pour l'enseignement technique agricole sera prochainement diffusé et des dispositions spécifiques à l'enseignement supérieur sont en préparation. Ils illustreront mon ambition et mes priorités pour l'enseignement agricole, qui sont les conditions de la réussite pour les jeunes qui se tournent vers les métiers de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une très bonne rentrée !

Des formations et des métiers 100% nature en quelques mots et quelques chiffres

L'enseignement agricole : des missions et des spécificités propres

L'enseignement agricole relève du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Le code rural et de la pêche maritime lui confie 5 missions :

- **assurer une formation générale, technologique et professionnelle initiale et continue ;**
- **participer à l'animation et au développement des territoires ;**
- **contribuer à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes, comme à celle des adultes ;**
- **contribuer aux activités de développement, d'expérimentation et d'innovation agricoles et agroalimentaires ;**
- **participer aux actions de coopération internationale, notamment en favorisant les échanges et l'accueil d'élèves, d'apprentis, d'étudiants, de stagiaires et d'enseignants.**

L'enseignement supérieur agricole et vétérinaire public a ses dispositions propres :

- **dispenser des formations** en matière de production agricole, forestière, aquacole et des produits de la mer, de transformation et de commercialisation de ces productions, d'industrie agroalimentaire et d'alimentation, d'industries liées à l'agriculture, de santé et de protection animales et végétales, d'hygiène, de qualité et de sécurité de l'alimentation, d'aménagement, de développement durable, de gestion et de protection de l'espace rural, de la forêt, de l'eau, des milieux naturels et du paysage, d'activités hippiques, de services en milieu rural, d'élevage et soins des animaux ;
- **participer à la politique de développement scientifique** par des activités de recherche fondamentale, appliquée et clinique ;
- **conduire des actions de recherche, d'innovation et d'ingénierie** dans les domaines de l'éducation et de la formation ;
- **contribuer**, en collaboration avec les organismes compétents, à la **veille scientifique et technique**, à l'**innovation technologique** et au **développement** ainsi qu'à la valorisation des résultats de la recherche ;
- **participer à la diffusion de l'information scientifique et technique ;**
- **concourir** à la mise en œuvre de la coopération scientifique, technique et pédagogique internationale.

L'enseignement supérieur agricole est régulièrement évalué par la commission des titres d'ingénieur (CTI), l'agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) ou encore Association européenne des établissements d'enseignement vétérinaire (A3EV).



Des diplômes de la 4^e au doctorat, pour tous, tous les parcours et tous les niveaux

V

Certificat d'aptitude professionnelle agricole CAPA
Brevet d'études professionnelles agricoles BEPA
Brevet professionnel agricole BPA

IV

Baccalauréat professionnel
Baccalauréat technologique
Baccalauréat général
Brevet professionnel BP
Brevet de technicien agricole BTA

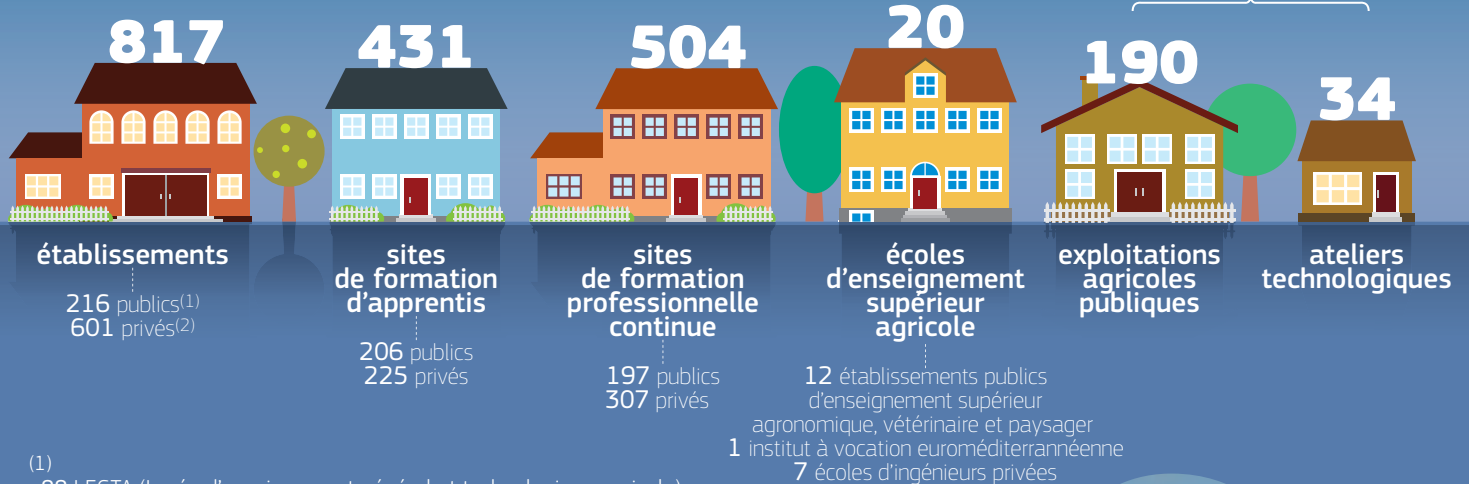
III

Brevet de technicien supérieur agricole BTSA

II & I

Licences professionnelles
Masters
Diplômes d'ingénieurs
Diplômes de vétérinaires
Diplômes de paysagistes
Doctorats

Des établissements sur l'ensemble du territoire



- (1)
- 88 LEGTA (Lycée d'enseignement général et technologique agricole)
 - 52 LEGTPA (Lycée d'enseignement général, technologique et professionnel agricole)
 - 75 LPA (Lycée professionnel agricole)
 - 2 LP (Lycée professionnel)

- (2)
- 190 CNEAP (Conseil national de l'enseignement agricole privé)
 - 368 UNMFREO (Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation)
 - 40 UNREP (Union nationale rurale d'éducation et de promotion)
 - 3 non affiliés

Plus de 450 000 élèves, étudiants, apprentis, stagiaires de la formation continue



+ de 50 réseaux thématiques et géographiques

Les réseaux nationaux de l'enseignement agricole constituent des dispositifs originaux s'appuyant sur des animateurs travaillant dans les établissements. Ce sont des creusets de créativité collective pour des projets innovants dans les territoires.

*Métropole + Dom-Com + Nouvelle-Calédonie pour l'année scolaire 2012-2013 **Cursus de référence, licence pro, master, doctorat et autres, enquête DGER 2012 ***En 2011. ****Un même individu peut être plusieurs fois stagiaire.

Un taux d'emploi
de plus de 80 %
pour les jeunes diplômés.

Un enseignement en lien étroit
avec le monde professionnel :
des professionnels fortement impliqués
dans la formation
et la vie de l'établissement.

Un enseignement de qualité,
diversifié, dynamique,
avec des méthodes adaptées,
sur l'ensemble du territoire.

Un enseignement
100% nature,
au cœur du vivant.

Un enseignement
à la fois **général**
technologique
et **professionnel**



AGRICOLE
e
DE L'AGRICULTURE,
ET DES TERRITOIRES

Un enseignement innovant.

Une diversité de parcours de la 4^e au doctorat.

Des formations répondant aux grands enjeux actuels : agronomie et agro-écologie, alimentation, production, environnement, territoire, paysage, horticulture, soin aux animaux, médecine vétérinaire, développement durable, agro-équipement, eau, forêt, commercialisation, services...

Toutes les voies de formation : **initiale scolaire** et par **apprentissage, professionnelle continue**, par la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Une multitude de débouchés dans de nombreux métiers d'avenir qui recrutent.



L'enseignement général, technologique et professionnel

L'enseignement technique agricole est constitué de :

- ▶ l'enseignement public
- ▶ l'enseignement privé temps plein
- ▶ l'enseignement privé en rythme approprié



Une offre de formation diversifiée allant de la 4^e au BTSA

Le secteur Services englobe les formations préparant aux métiers visant :

- ▶ les services aux personnes
- ▶ les services aux territoires
- ▶ les services aux entreprises (échanges et gestion, communication et information)
- ▶ le commerce et la distribution

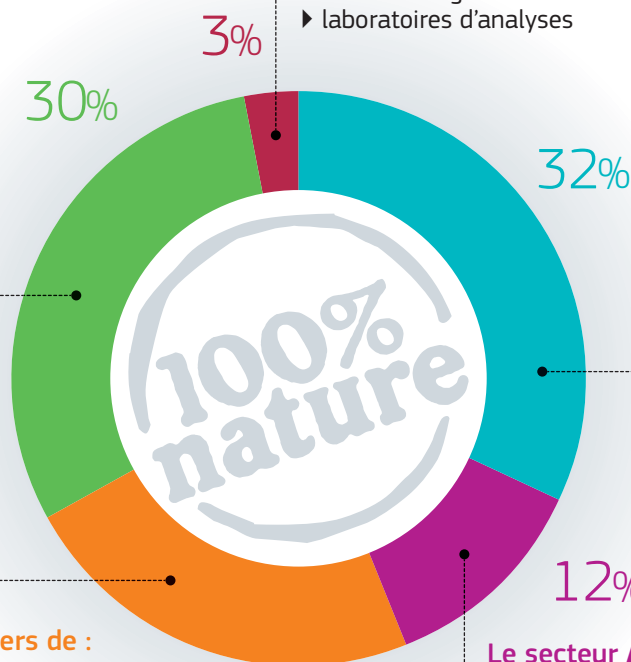
Le secteur Transformation englobe les formations préparant aux métiers de :

- ▶ l'industrie agroalimentaire
- ▶ laboratoires d'analyses

Le secteur Général et technologique englobe les formations de :

- ▶ 4^e et 3^e
- ▶ 2^{de} générale et technologique
- ▶ Bac Technologique
- ▶ Bac S

▶ RÉPARTITION DES EFFECTIFS (élèves et étudiants du supérieur court) DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PAR SECTEUR DE FORMATION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2012/2013



Le secteur Production englobe les formations préparant aux métiers de :

- ▶ la production agricole (élevage, grandes cultures, etc.)
- ▶ la production horticole (fruits, légumes, fleurs, etc.)
- ▶ la production aquacole
- ▶ les activités hippiques (élevage, soins et entraînement)
- ▶ l'élevage et soins aux animaux
- ▶ les équipements pour l'agriculture (conduite, entretien de machines, gestion de chantiers mécanisés)
- ▶ la viticulture/oenologie
- ▶ l'agriculture dans les régions chaudes
- ▶ l'animalerie en laboratoire

Le secteur Aménagement appelé également Aménagement de l'espace et protection de l'environnement englobe les formations préparant aux métiers de :

- ▶ la forêt
- ▶ travaux paysagers
- ▶ l'aménagement de l'espace
- ▶ la gestion et maîtrise de l'eau

Dans l'enseignement agricole le taux de **réussite aux examens** se situe, tous diplômes confondus en 2012 à

84,2%

En 2013, 84 361 candidats se sont présentés et 68 677 ont été reçus, soit **9 700 de plus** qu'en 2012.

En 2012 le taux net d'emploi* à 45/33 mois est de **85,6%** pour l'enseignement technique agricole, dont **86,4%** pour les baccalauréats professionnels (Bac Pro) et **93,4%** pour les brevets de technicien supérieur agricole (BTSA).

*taux net d'emploi (TNE) : individus en emplois / (individus en emplois + individus en recherche d'emploi).

Le succès de cette insertion professionnelle s'explique notamment par la place des professionnels dans la formation et dans la vie des établissements. L'intégration des établissements dans leur territoire et leur bassin d'emploi est aussi un facteur de réussite. À la fois centres de ressources et acteurs de développement local, les établissements jouent un rôle structurant et actif en termes d'aménagement du territoire et de revitalisation des zones rurales.

Les stages sont un élément central des cursus scolaires, les formations comportent en moyenne de 10 à 16 semaines d'immersion en entreprise !

Un enseignement au cœur du vivant : au service d'une approche globale, finalisée et concrète des savoirs

Par la nature même des objets d'étude – la nature et le vivant au sens large –, l'enseignement agricole mobilise chez les élèves une intelligence de la complexité et de l'action : les problèmes sont abordés dans leur globalité, de façon

pluridisciplinaire, favorisant une transversalité des connaissances. C'est un enseignement contextualisé propice à la formation du citoyen en même temps que du professionnel avec une liaison permanente entre théorie et mise en

pratique. La pédagogie de projets a une forte valeur éducative et elle aide les jeunes à se construire et à se projeter dans un parcours et un avenir.

L'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et paysager

L'enseignement supérieur est au service des enjeux de société dans le domaine de l'agriculture, de l'alimentation, du développement durable, de la médecine et de la santé publique vétérinaires ou encore de la gestion et la protection de l'espace rural, de la forêt, de l'eau, des milieux naturels et du paysage.

Outre les Brevets de technicien supérieur agricole (BTSA), délivrés dans les établissements d'enseignement technique, l'enseignement supérieur agricole propose un ensemble de formations de niveau **bac+3 à bac+8** dans **20 établissements** répartis sur le territoire :

ingénieurs

vétérinaires

paysagistes

licences
professionnelles

masters

doctorats

Le BTSA, décliné en seize options, est un diplôme de l'enseignement supérieur court qui offre une très bonne insertion professionnelle, avec un taux net d'emploi à 33 mois de 93,4%, et qui permet également les poursuites d'études, pour plus de 50% des diplômés, principalement en licence professionnelle. Le ministère et les établissements d'enseignement supérieur développent des actions pour faciliter les passerelles entre l'enseignement technique et l'enseignement supérieur et permettre ainsi aux élèves les plus motivés de poursuivre leurs études quel que soit leur parcours.

L'ouverture sociale est un enjeu fondamental pour accompagner chaque jeune à la réussite, quels que soient son origine, les moyens de sa famille et l'endroit où il vit. L'enseignement agricole est fortement mobilisé par ce défi central pour la jeunesse de notre pays et pour notre pays lui-même.

Différentes voies du concours national permettent ainsi d'accéder aux écoles publiques d'ingénieurs, vétérinaires ou du paysage. Les titulaires d'un Bac, d'un BTSA, d'un BTS ou d'un DUT*, d'une licence peuvent se présenter à ce concours.

Ainsi dans l'enseignement technique agricole, il existe :

- ▶ 4 classes préparatoires biologie, chimie, physique et sciences de la terre (BCPST) pour la voie A ;
- ▶ 2 classes préparatoires technologie et biologie (TB) pour la voie A TB ;
- ▶ 1 classe préparatoire paysage pour le concours d'entrée aux écoles nationales du paysage ;
- ▶ 10 classes préparatoires post BTSA-BTS-DUT pour la voie C (accès aux écoles d'agronomie ou vétérinaire).

Pour toute information complémentaire sur les concours nationaux : www.concours-agroveto.net.

L'accès principal aux sept écoles privées d'ingénieurs se fait par concours l'année du baccalauréat, sous réserve de l'obtention de celui-ci.

De nombreux cursus d'ingénieur et de paysagiste sont ouverts à l'apprentissage, combinant ainsi formation et insertion en milieu professionnel. L'apprentissage constitue un excellent tremplin vers l'emploi grâce à une première expérience en entreprise et offre aux étudiants une certaine autonomie financière grâce au statut de salarié.

La recherche agronomique et vétérinaire

La production et la diffusion de connaissances, de compétences et d'outils, sont un enjeu fort pour relever les défis planétaires qui se posent en matière d'alimentation durable, d'agriculture performante aussi bien sur le plan écologique qu'économique, et aussi de santé publique et de justice sociale.

La recherche

Chiffres clé 2012

102 unités mixtes de recherche (UMR)
dont 74 avec INRA et 23 avec CNRS

38 unités propres de recherche

950 cadres scientifiques en unités
de recherche labellisées

800 doctorants dont 400 à ABIES (AgroParisTech)

7 pôles de compétences dans le domaine STVE

1 établissement public de coopération scientifique :
Agreenium (6 établissements de l'enseignement
supérieur et 2 organismes de recherche)

*BTSA : brevet de technicien supérieur agricole. BTS : brevet de technicien supérieur. DUT : diplôme universitaire de technologie.



31 unités mixtes
technologiques (UMT)

27 réseaux mixtes
technologiques (RMT)

- Établissements publics
- ★ Antennes différentes du siège social
- Établissements privés
- Établissements relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

L'insertion professionnelle

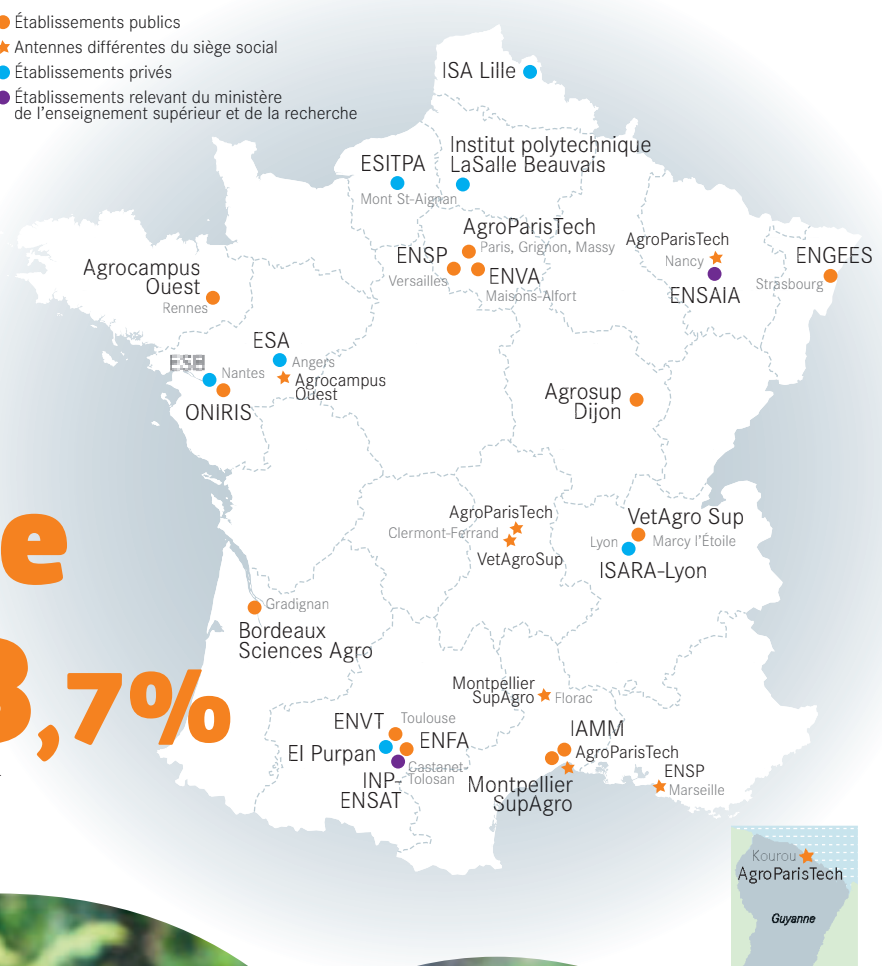
des diplômés des établissements d'enseignement supérieur agricole est

excellente

88,7%

Le taux net d'emploi* est en effet de 18 mois après la sortie pour les diplômés de 2011 et **70,1%** 6 mois après la sortie pour les diplômés de 2012.

*taux net d'emploi (TNE) :
individus en emplois /
(individus en emplois +
individus en recherche d'emploi).



100% nature



Les grands projets lancés en 2013 pour l'avenir de l'enseignement agricole



Depuis l'été 2012, dans le cadre de la priorité gouvernementale accordée à la jeunesse et à l'éducation, l'enseignement agricole a contribué activement aux réformes lancées pour la refondation de l'école de la République et pour la rénovation de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Par ailleurs, politique agricole et enseignement agricole ont des destins intimement liés. La loi d'avenir pour l'agriculture favorisera l'émergence et la diffusion de la diversité des modèles de production. Le dispositif de formation, d'éducation et de recherche de l'enseignement agricole, par sa capacité d'expérimentation et d'innovation, sera moteur dans ce développement.

Aussi l'enseignement et la recherche agricoles sont confrontés à un double défi : préparer la nouvelle génération d'agriculteurs à être les acteurs de l'agro-écologie, et contribuer à la promotion sociale et à la réussite de tous les jeunes afin de leur permettre une bonne insertion scolaire et professionnelle.

La concertation pour l'avenir de l'enseignement agricole, souhaitée par le ministre de l'agriculture, pilotée par Henri Nallet du 29 mars au 16 mai 2013, a permis de dégager des axes concrets qui consolident les atouts de l'enseignement agricole au service du projet agro-écologique pour la France, et de développer de nouvelles perspectives en lien avec les réformes de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

Ces axes sont les suivants :

- consolider la réussite scolaire et l'insertion professionnelle des jeunes ;
- affirmer plus étroitement le lien entre l'enseignement technique, l'enseignement supérieur, la recherche et le développement ;
- permettre aux exploitations agricoles, composantes des établissements, de jouer pleinement leur rôle d'expérimentation et d'innovation dans l'objectif d'une agriculture compétitive et respectueuse de l'environnement ;
- ouvrir les jeunes à la culture européenne et internationale.

La promotion sociale et la réussite scolaire

La « promotion sociale et la réussite scolaire » doivent être envisagées à trois niveaux : personnel, citoyen et professionnel.

L'orientation des jeunes, la lutte contre le décrochage scolaire et la promotion de l'égalité entre les filles et les garçons sont des préoccupations au cœur de la politique gouvernementale en faveur de la jeunesse. Mis en avant lors de la concertation pour l'avenir de l'enseignement agricole, ces axes constituent des leviers essentiels de la promotion sociale et de la réussite scolaire des élèves, apprentis et stagiaires.

La préoccupation de la promotion sociale et de la réussite scolaire est inscrite dès l'origine de l'enseignement agricole.

Grâce à la structuration et taille de ses établissements (250 élèves en moyenne par lycée), grâce à l'offre de l'internat (choisi par près de 60% des élèves), l'enseignement agricole contribue à influencer positivement le travail scolaire et les rapports entre les élèves.

La proximité des équipes pédagogiques avec les jeunes et la mise en œuvre de modalités pédagogiques reconnues comme innovantes (pédagogie inductive, de projet, pluridisciplinarité, contrôle en cours de formation...) favorisent également la réussite.

L'offre de formation complète (scolaire, apprentissage, formation continue) au sein même d'un établissement permet d'accueillir des publics différents en formation et de créer ainsi des synergies enrichissantes individuellement et collectivement.

L'orientation : un enjeu majeur pour la réussite des parcours et de l'insertion professionnelle

Aider les élèves à s'orienter pour trouver leur parcours de formation et construire leur projet professionnel constitue une mission fondamentale du service public d'éducation, rappelée et consolidée par les réformes gouvernementales.

Une orientation réussie est un facteur d'épanouissement individuel indéniable.

Dans le cadre du nouveau service public d'éducation, il est envisagé de mieux articuler le pilotage et la mise en œuvre de ce service entre l'État et les régions.

Dans ce contexte, le ministère de l'éducation nationale a été chargé de coordonner l'action des services de l'État et d'engager avec les régions une expérimentation qui préfigurerait la mise en place de ce service public régional de l'orientation et qui se déroulerait sur l'année 2013/2014. Six régions, qui ont déjà mené des actions exemplaires ou initié de nouvelles organisations dans le domaine de l'orientation, ont été choisies pour mettre en place cette expérimentation : il s'agit des régions Aquitaine, Bretagne, Centre, Limousin, Pays de la Loire et Rhône-Alpes. Une charte élaborée au niveau national et déclinée au niveau régional définit les valeurs et obligations de ce service envers tous les publics. La Direction régionale de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (DRAAF), autorité académique pour l'enseignement agricole, est un acteur à part entière de ce dispositif.

L'enjeu de l'orientation est particulièrement prégnant pour l'enseignement agricole afin qu'une information fiable et actualisée puisse être dispensée aux élèves et futurs élèves. Il s'agit de bénéficier d'une meilleure lisibilité et visibilité de l'offre de formation et de l'ensemble des métiers vis-à-vis de l'ensemble des partenaires et vis-à-vis du grand public, permettant un meilleur repérage par les jeunes, et une meilleure connaissance par les acteurs du conseil, de l'information et de l'orientation comme les Centres d'information et d'orientation (CIO), les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO), les services communs universitaires d'information et d'orientation (SCUIO), missions locales, les Centres d'information et de documentation jeunesse (CIDJ).

La lutte contre le décrochage scolaire

La lutte contre le décrochage scolaire fait l'objet d'un travail important dans l'enseignement agricole. Au travers du projet Prédécagri, il s'agit de recenser et de valoriser différentes actions mises en place dans les établissements pour limiter le décrochage scolaire, telles que le suivi individualisé des jeunes, et le renforcement des liens avec les parents et les maîtres de stage ou d'apprentissage. Dans le même sens, une action européenne Leonardo a été menée conjointement avec l'Italie, la Pologne, la Lituanie, la Finlande et l'Allemagne.

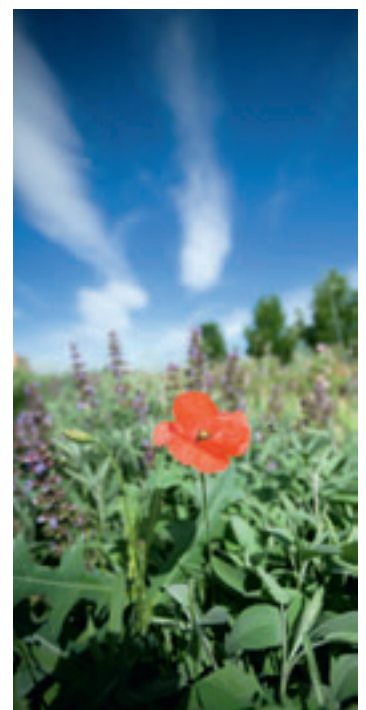
À côté de ces projets, une réflexion positive est menée par les établissements nationaux d'appui et le réseau thématique Insertion-Égalité sur les raisons pour lesquelles les jeunes restent dans le système scolaire agricole. Cette réflexion porte le nom « d'ancrage », néologisme volontairement créé en opposition au décrochage. Il s'agit de répondre aux questionnements suivants : que font les établissements pour ancrer leurs élèves à la formation ? Qu'est-ce qui contribue au maintien des élèves en formation et à leur réussite scolaire et sociale ? Comment optimiser les pratiques développées ? Un appel à candidatures a donc été lancé en mai 2012 pour identifier des établissements acceptant d'exposer leurs pratiques en échange d'un « regard extérieur » et si besoin d'un accompagnement pour les faire évoluer. 31 établissements ont répondu à cet appel et 9 ont été sélectionnés : l'EPL de Ribecourt, le LPA de Plagny, le LPA de Montoire, le LPA de Rivesaltes, et le Lycée Saint-Roch à Estaires, les LEGTA de Saint Lo-Thère et de Luçon-Petré, le LPA de Beaune la Rollande, et le LPA de La Canourgue.

Le travail avec les établissements durant l'année scolaire 2012/2013 a abouti à une analyse qui fait ressortir quatre variables susceptibles de consolider l'ancrage des élèves en formation : le lien au territoire, le lien à la profession et le caractère professionnel des enseignements, l'ambiance et le climat éducatif, et la vie dans la classe.

À partir de la rentrée 2013 et jusqu'en décembre 2014, cette action se poursuit par un accompagnement des établissements participants qui peut porter sur plusieurs thématiques en fonction des besoins ressentis par les équipes. Cet appui aux équipes pourra concerner des aspects organisationnels ou pédagogiques, liés aux rénovations des diplômes. Il pourra également aborder la question de la prise en charge par les équipes des publics dits en difficulté.



↑ Rentrée scolaire au lycée agricole de la Germinière à Rouillon (72).



À l'issue de cet appel à projets, une restitution nationale sera prévue pour permettre une mise en commun entre les établissements nationaux d'appui, le réseau Insertion-Égalité et les établissements participants afin d'envisager des actions de professionnalisation à destination des équipes des établissements.

L'égalité entre les filles et les garçons

Depuis plus de 10 ans, l'enseignement agricole mène des actions en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons, traduisant la volonté très forte du ministère de permettre aux femmes comme aux hommes de bénéficier des mêmes conditions pour un accès égal aux mêmes ressources.

Les établissements initient des actions autour de trois thèmes majeurs :

- l'orientation ;
- la citoyenneté et le respect entre les deux sexes ;
- la lutte contre tous les stéréotypes.

Le réseau de l'enseignement agricole Insertion-Égalité se mobilise pour appuyer les établissements dans leur démarche et impulser des initiatives, comme par exemple le projet FILAGRI qui a mobilisé plusieurs établissements et dont l'objectif est d'accompagner les filles minoritaires dans leur formation, de l'accueil dans l'établissement jusqu'à leur insertion.

Ce projet a permis depuis 2010 de mettre en place de nombreuses actions dans plusieurs régions. Cette approche spécifique a montré toute sa pertinence. La démarche et les outils développés dans ce cadre se sont révélés efficaces et ont incité les équipes à élargir leurs actions à l'ensemble des filles comme des garçons, en transférant la méthode et en la généralisant ou en l'appliquant à d'autres types de publics, comme par exemple les jeunes en situation de handicap.

Cette politique a été confortée par la signature de la convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif, renouvelée en février 2013. Une journée d'échanges entre les quatre réseaux des ministères signataires de la convention aura lieu le 2 octobre prochain à Paris. L'objectif de cette rencontre est de développer les dynamiques partenariales régionales et de mettre en place des actions conjointes.

Par ailleurs, l'enseignement agricole s'est engagé à mener plusieurs actions en 2013-2014 autour des thèmes cités ci-dessus, dans le cadre de la feuille de route fixée par le comité interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Enseigner à produire autrement

Au cœur de cet enjeu se trouvent les exploitations des établissements d'enseignement agricoles, outils privilégiés de formation, d'expérimentation et d'innovation agricole et agroalimentaire.

Les exploitations et ateliers technologiques des établissements sont une singularité et une force du dispositif éducatif.

Dès les débuts de l'enseignement agricole, la présence dans les établissements d'exploitations agricoles et d'ateliers technologiques a été souhaitée pour mettre en place une formation professionnelle de qualité, en phase avec les exigences du monde professionnel.

Les exploitations agricoles et les ateliers technologiques contribuent :

- à la construction de savoirs généraux ;
- à l'acquisition et au développement de compétences professionnelles ;
- à l'apprentissage d'habiletés sociales ;
- au développement personnel.

Ce sont aussi des laboratoires d'expérimentation et d'animation des territoires où se rencontrent les professionnels et les collectivités territoriales.

Dans le cadre du projet agro-écologique pour la France, l'enseignement agricole par le biais de ses exploitations va jouer un rôle moteur afin de favoriser l'expérimentation, l'innovation, et la diffusion de nouvelles pratiques en matière d'agro-écologie, performantes à la fois sur le plan économique et écologique. Les exploitations des établissements et le réseau qu'elles peuvent constituer représentent un levier essentiel à la stratégie de formation des nouveaux producteurs.

La concertation pour l'avenir de l'enseignement agricole a mis en exergue la nécessité de renforcer le rôle pédagogique des exploitations des établissements dans le système d'enseignement.

Actuellement, la diversité des systèmes de production dans les référentiels de formation est prise en compte à trois niveaux : les stages et séquences en entreprise, les contenus des référentiels de formation et les espaces d'autonomie confiés aux établissements et aux équipes.

« Produire autrement » est au cœur de la rénovation du BTS « Analyse et conduite des systèmes d'exploitation » (ACSE), qui intégrera les approches nouvelles relatives au fonctionnement de l'exploitation. Ces éléments seront également intégrés dans le cadre de la rénovation en cours du CAPA.



→ Suivi du protocole d'observation « incidence des traitements phytosanitaires sur la culture » dans une parcelle de blé. Bac pro CGEA du lycée agro-environnemental d'Arras.



- Aujourd'hui :
- → **103** exploitations sur 190 (55 %) sont certifiées « agriculture biologique » sur tout ou partie de leur système, et au total, **13,3 %** de la SAU des exploitations est en agriculture biologique (le taux moyen est de 3,5 % en France) ;
- → **102** exploitations sont engagées dans le plan Écophyto ;
- → environ **50** sont engagées dans une action liée à la transition énergétique (solaire, biomasse, biogaz).

Zoom L'exploitation du lycée agricole de Saint-Paul de La Réunion au cœur d'un projet d'établissement et de l'animation d'un territoire

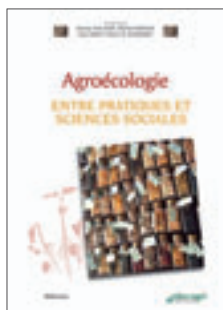
Depuis 2009, l'exploitation du lycée agricole de Saint-Paul, à La Réunion, a mis au cœur de son projet d'établissement l'innovation et l'expérimentation technique. L'exploitation du lycée suit donc une démarche de préservation de l'environnement dans le cadre du plan Écophyto. « Pour réduire les intrants, nous avons d'abord souhaité remettre l'agronomie au centre de notre système de culture », explique Xavier Desmulier, le chef d'exploitation. Ainsi, l'enherbement est entré dans les pratiques. Qu'il soit disposé sous forme de paillage ou d'enherbement spontané grâce à des plantes de couverture, il est géré mécaniquement ou par l'éco-pâturage par des moutons. La technique de l'enherbement permet, en couvrant les sols, de les

assainir et de limiter la propagation d'agents pathogènes. Xavier Desmulier et les élèves ont mis en place sur l'exploitation de l'école un système de haies de façon à valoriser la biodiversité fonctionnelle, c'est-à-dire assurer l'équilibre entre présence des ravageurs et d'auxiliaires sur la parcelle. « Nous ouvrons régulièrement l'exploitation lors de journées de démonstration, ajoute Xavier Desmulier, afin de mettre en avant nos techniques alternatives et d'inciter les agriculteurs de l'île à se pencher sur la question. »

La transition agro-écologique réclame une intensité en connaissances et en innovations à un niveau probablement inégalé jusqu'alors. Les exploitations et les ateliers technologiques des établissements d'enseignement agricole constituent à ce titre un levier dont le ministère dispose pour faire de la France le leader européen de l'agro-écologie.



Agroécologie : entre pratiques et sciences sociales



commun de promouvoir une agriculture et une alimentation soucieuses des principes de l'écologie. L'ouvrage est ainsi un des premiers en langue française à présenter les recherches qui se font dans le domaine de l'agroécologie, un courant qui se développe depuis une trentaine d'années, principalement aux États-Unis et en Amérique latine. Les multiples expériences sont analysées à travers le prisme des sciences sociales. On s'interroge sur le rôle des différents acteurs (paysans, consommateurs), sur la manière dont les initiatives s'inscrivent dans les territoires et sur les modes de régulation assurés par les pouvoirs publics.

Educagri éditions, la maison d'éditions de l'enseignement agricole, a pour mission d'éditer, de produire, de diffuser et de valoriser des ressources plurimédia de qualité à destination en priorité des différents publics de l'enseignement et de la formation professionnelle agricole : apprentis, stagiaires, élèves, étudiants, enseignants, formateurs, cadres, personnels administratifs, partenaires des établissements. Ouvrages de références, manuels scolaires, CD, DVD, vidéos ou ressources en ligne, Educagri éditions propose une offre éditoriale large qui s'enrichit chaque année d'une soixantaine de nouveautés (catalogue consultable en ligne). Pour en savoir plus : www.editions.educagri.fr

Ouvrage collectif de VAN DAM Denise, STASSART Pierre, NIZET Jean, STREITH Michel, 2012. Cet ouvrage conduit aux quatre coins du monde. Découverte d'expériences d'agroforesterie en Inde, du développement de l'agriculture biologique en Alsace, de mise en place de certification participative au Brésil, ou encore du fonctionnement de groupements d'achats alimentaires en Belgique. Ces expériences ont en

L'ouverture internationale, l'Europe et la mobilité des jeunes

La mission de coopération internationale menée par l'enseignement agricole est au service de l'ouverture européenne et internationale des établissements et des jeunes.

Une identité forte, un réseau dense, des actions en Europe et dans le monde

La mission de coopération internationale constitue une priorité forte de l'enseignement agricole, ancrée dans la vie des établissements. C'est l'occasion pour les jeunes de s'ouvrir à des cultures différentes, de rencontrer d'autres jeunes, de pratiquer les langues étrangères, de découvrir d'autres manières de travailler, d'enrichir leurs projets personnels et professionnels. Cette ouverture peut prendre différentes formes : échanges de groupes, voyages d'études, mobilités dans le cadre de partenariats entre établissements, stages en entreprise, réalisation d'une partie du cursus à l'étranger mais aussi accueil de jeunes étrangers dans les établissements ou actions d'éducation au développement (campagne AlimenTerre, semaine de la solidarité internationale, outils pédagogiques proposés par le réseau éducation au développement, ...).

D'un point de vue organisationnel, la mission de coopération internationale est assurée par :

- un bureau dédié en administration centrale à la direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER), le bureau des relations européennes et de la coopération internationale ;
- plus de 30 réseaux géographiques ;
- un réseau éducation au développement et deux réseaux pour la préparation au départ des jeunes vers l'Amérique latine, l'Afrique et l'Asie, les « réseaux jeunes » ;
- des chargés de mission Europe qui viennent en appui aux établissements désireux de monter des dossiers européens d'éducation et de formation tout au long de la vie ;
- des chargés de coopération internationale dans les services régionaux pour la formation et le développement dans les directions régionales du MAAF ;
- des directeurs ou délégués pour les relations internationales au sein des établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et paysager.

Plus de 8 000 mobilités d'apprenants ont eu lieu en 2011-2012, soit environ 5 % des effectifs inscrits en formation initiale dans les établissements sous tutelle du ministère. Cependant le taux de mobilité, le type de mobilité, la durée et les destinations sont très variables selon les filières et les niveaux de formation.

Dans l'enseignement technique, les mobilités sont majoritairement collectives et de courte durée.



Les sections européennes dans les classes de l'enseignement agricole de plus en plus plébiscitées par les élèves

83 sections européennes sont aujourd'hui proposées dans l'ensemble des établissements du territoire métropolitain et des DOM. Leur multiplication depuis 2004 atteste de l'intérêt et de l'efficacité de ce dispositif. Les sections européennes sont des options qui permettent d'avoir des activités professionnelles et culturelles, des stages en entreprise et périodes de formations, à l'étranger. Cette possibilité permet de développer et de valoriser chez les élèves des capacités d'autonomie, d'adaptabilité, de prise de risques tant dans le domaine linguistique que dans celui de la culture professionnelle.

International : les nouveautés 2013-2014

Un nouveau programme européen

La nouvelle programmation européenne 2014-2020 entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2014 dans le secteur de l'éducation et de la formation tout au long de la vie. Le nouveau programme Erasmus+ englobera l'ensemble des programmes précédents (Erasmus, Comenius, Leonardo, Grundtvig, Jeunesse en action), avec des moyens plus importants, permettant un accroissement des mobilités et leur élargissement vers des destinations à l'extérieur de l'Union européenne.

Les 19 établissements d'enseignement supérieur et 96 établissements d'enseignement technique préparant au BTSa ont déjà déposé leur demande de charte Erasmus dans le cadre du nouveau programme, démontrant l'intérêt des établissements pour ce nouveau programme européen.

L'approfondissement du partenariat avec le Brésil

Le programme BRAFAGRI a été mis en place en 2005 par le Ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt et le Ministère des affaires étrangères pour la France et par la Coordenação de aperfeiçoamento de pessoal de nível superior (Coordination pour le perfectionnement du personnel de niveau supérieur, CAPES) pour le Brésil. Il assure la promotion des projets de coopération inter-établissements en matière de formation des ingénieurs et des vétérinaires, d'échanges mutuels d'étudiants et d'enseignants-chercheurs, ainsi que d'études comparatives et d'évaluation des cursus dans les deux pays.

L'année universitaire 2013-2014 sera celle de l'approfondissement du partenariat, à l'occasion de la mise en œuvre du programme brésilien *Science sans frontières*, qui vise à envoyer 101 000 étudiants brésiliens en formation à l'étranger pendant un ou plusieurs semestres. Dans ce cadre, les échanges de niveau master concerneront chaque année 100 étudiants de chaque pays et 100 étudiants brésiliens supplémentaires pourront être accueillis, sans réciprocité. Dès 2013-2014, ce sont ainsi 138 étudiants brésiliens qui suivront des cours en France. Ils bénéficieront tous, si nécessaire, d'une formation linguistique préalable.

Le 5^e forum BRAFAGRI, organisé par l'Université fédérale du Rio Grande do Norte, aura lieu du 7 au 9 octobre 2013 à Natal. Ce forum, organisé alternativement en France et au Brésil, représente un moment privilégié pour faire un bilan collectif du programme et proposer de nouvelles perspectives et améliorations.

Une contribution renforcée à la rénovation des dispositifs de formation de pays partenaires

L'agriculture d'une manière générale et les dispositifs d'enseignement agricole et de formation aux métiers ruraux plus particulièrement, font l'objet d'un regain d'intérêt de la part des décideurs politiques de nombreux pays et des institutions internationales. Le système français d'enseignement agricole, par son ancrage territorial et son lien avec le monde professionnel, attire l'attention des partenaires étrangers. Le ministère est ainsi sollicité pour participer à la modernisation des dispositifs de formation au Maroc, en Algérie, au Cameroun, à Madagascar, en Colombie et en Indonésie.

Zoom Rencontre avec Anthony Hallad, 26 ans, auto-entrepreneur

En quoi consiste votre activité ?

Je suis auto-entrepreneur depuis le printemps 2012 dans la région bordelaise en vente de produits horticoles et de jardinage pour les professionnels, les particuliers ou les associations. Le but, c'est de proposer tous les services d'une jardinerie de qualité mais à domicile.

Quel parcours avez-vous réalisé dans l'enseignement agricole? Quelle mobilité avez-vous réalisée ?

À 16 ans, l'enseignement général n'avait plus aucun intérêt pour moi. La passion du vivant a pris le dessus alors j'ai commencé l'apprentissage. Plusieurs raisons m'ont poussé, notamment celle d'être au contact des professionnels motivés pour transmettre leurs savoirs et un salaire pour la première fois de ma vie. Ensuite j'ai réalisé un CAPA travaux paysager en alternance dans une entreprise familiale. Puis j'ai enchaîné par un BEPA en production horticole dans une grosse pépinière girondine. Et enfin, j'ai passé un Bac pro technicien conseil vente en produits horticoles et de jardinage où j'ai choisi la grande distribution pour avoir une connaissance totale des marchés et des circuits de consommations. Peu de CFA proposaient ce diplôme, en allant visiter celui de Châteauroux, j'ai eu la chance de rencontrer ma future coordinatrice de projet qui m'a présenté les objectifs de la mobilité européenne et cela a été l'élément déclencheur du choix de cet établissement. Ma première mobilité en 2008 avec le programme Comenius a duré trois semaines dans une grande surface de bricolage en Slovaquie au rayon jardin.

Que retirez-vous de cette expérience à l'étranger par rapport à votre vie et métier aujourd'hui ?

Mes expériences à l'étranger ont développé ma faculté d'adaptation qui est un atout majeur pour l'exercice de mon activité et une ouverture d'esprit nécessaire à mon épanouissement. Je partage maintenant mes connaissances avec mes clients et je suis fier d'avoir pu transmettre mon savoir faire à un stagiaire en reconversion professionnelle lors d'un stage de trois semaines.



Vers la constitution de pôles nationaux agronomiques et vétérinaires

Deux missions ambitieuses ont été confiées début 2013, l'une à Bernard Chevassus-au-Louis, l'autre à Stéphane Martinot, pour réfléchir respectivement à la création d'un pôle agronomique national et à la constitution d'un pôle d'enseignement et de recherche vétérinaires.

C'est ainsi que le 2 juillet 2013 les deux missionnaires ont remis leurs rapports à Stéphane Le Foll.

Concernant le rapport de Bernard Chevassus-au-Louis, il appelle à une mobilisation pour une meilleure efficacité et coordination de tous ceux qui agissent pour la connaissance et l'innovation agricole, c'est-à-dire à la fois l'enseignement technique, supérieur et la recherche mais aussi les acteurs du développement agricole et agroalimentaire, et ce tant au plan local que national. Il souligne par ailleurs l'importance d'une meilleure intégration des problématiques agronomiques dans les structures et programmes de l'enseignement supérieur et de la recherche.

En concertation avec l'ensemble des écoles d'agronomie concernées à travers le territoire, le rapport identifie également une série de missions dont la dimension nationale est prépondérante. Il préconise d'inscrire dans la loi d'avenir le principe de la création d'un nouvel établissement public, pouvant associer les membres actuels d'Agreenium et d'autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche impliqués dans les mêmes domaines.

Le rapport de Stéphane Martinot insiste, quant à lui, sur la nécessité d'une évolution de l'organisation des quatre écoles nationales vétérinaires, passant par la mutualisation de projets et de compétences : enseignement, recherche, activités internationales et fonctions supports. Afin de faire vivre cette dynamique commune, le rapport préconise la création d'un établissement public administratif auquel se rattacheraient les quatre établissements existants. Cette création devrait selon le rapport se faire tout en maintenant la personnalité juridique et morale des établissements actuels sur leurs sites.

Ces rapports, qui sont des contributions à la concertation de l'ensemble des acteurs, font l'objet d'un partage et d'une large consultation, afin d'aboutir en septembre à la présentation par le Ministre de ses décisions en la matière.



100% nature



La réussite par l'apprentissage et la formation professionnelle continue



L'apprentissage : une voie de formation plébiscitée

Avec une augmentation de 4,9% du nombre d'apprentis par rapport à 2011 et un nombre de jeunes en formation par apprentissage s'élevant à 36 700, l'apprentissage poursuit sa progression et constitue ainsi une filière de formation attractive pour les jeunes.

L'apprentissage répond en effet à leurs attentes en contribuant à une bonne insertion sociale et professionnelle par la préparation d'un diplôme quel que soit leur niveau : du CAP au titre d'ingénieur et de paysagiste.

L'apprentissage, dont les fondamentaux pédagogiques reposent sur la synergie entre l'entreprise, l'apprenti et les centres de formations (CFA), présente une plus-value significative en terme d'insertion professionnelle. La formation par apprentissage prépare les jeunes à leur futur métier et à ses évolutions et permet d'appréhender la réalité de l'entreprise.

Aussi, au-delà de la poursuite de développement de l'apprentissage, il appartient au « système éducatif » du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, de poursuivre et d'approfondir sa politique « qualité » au bénéfice des apprentis et notamment d'améliorer la qualité de la relation CFA-entreprise pour une formation moderne.

Dans ce sens et en prolongement de l'accompagnement engagé à la rentrée précédente, les services du ministère ont développé des outils pour l'amélioration qualitative de la formation : un guide de bonnes pratiques pour accompagner les centres de formation vers une reconnaissance qualité et les conventions cadre de coopération.

Les enjeux de l'apprentissage portent aussi sur l'élaboration de nouveaux processus pédagogiques et sur l'accès à de nouvelles certifications.

Actuellement, l'expérimentation du certificat de spécialisation « restauration collective » donne la possibilité à des jeunes de se former en vue d'acquérir des compétences liées à un métier pour accéder à un emploi dans le secteur alimentaire ; cette expérimentation est source d'innovation pédagogique par l'évolution des pratiques



↑
Lycée agricole de la Germinière à Rouillon (72).

de formation.

Enfin, plus globalement il convient de rappeler l'appel à projets intitulé *Investir dans la formation en alternance*, à dimension nationale, qui vise l'amélioration de l'accueil et des conditions de vie des apprentis dans les CFA. Ce projet est devenu réalité par les 40 projets en cours de mise en œuvre, y compris dans l'enseignement agricole.

La formation professionnelle continue : investir dans la formation tout au long de la vie

Les Centres de formation professionnelle continue agricole (CFPPA) représentent une composante de la mission de service public d'accompagnement des actifs en situation d'emploi, des personnes en situation de recherche d'emploi, de reconversion ou d'acquisition de compétences.

L'enjeu de la formation pour adultes repose sur la capacité du CFPPA à proposer des actions de formation en réponse aux besoins inscrits dans le contrat de plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDFP) et aux besoins exprimés par les entreprises.

Par ailleurs, les centres de formation représentent des acteurs majeurs pour accompagner les politiques publiques agricoles en cours telles que :

- le plan Écophyto ;
- le plan de lutte contre les risques d'antibiorésistance en médecine vétérinaire ;
- le programme national Ambition Bio 2017 ;
- l'accompagnement des porteurs de projet pour l'installation en agriculture ;
- la disposition relative à la protection des animaux ;

et ainsi donner un écho dès à présent au projet agro-écologique du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Avec les fonds de formation et les partenaires régionaux, les centres de formation reconnus pour leurs compétences agricoles et agroalimentaires s'investissent pleinement dans une offre de formation diversifiée, cohérente et complémentaire en accompagnement des plans et programmes nationaux et régionaux, du plan régional d'agriculture durable (PRAD) et en s'appuyant sur les mesures de formation relevant de co-financements européens.

Pour cela, le développement de relations ou de chartes partenariales reste pleinement d'actualité entre les acteurs de la formation, les professionnels, les territoires afin de poursuivre la dynamique créée par la formation professionnelle continue comme levier du développement rural.

Les innovations pédagogiques de la rentrée 2013

Enseignement technique : la rénovation du bac STAV

Le baccalauréat technologique série « Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant » (STAV) rénové s'applique dès cette rentrée aux classes de 1^{re} ; la mise en place de la rénovation se poursuivra à la rentrée 2014 en classe de terminale.

Cette série rénovée s'inscrit dans la réforme du lycée qui se traduit en particulier par :

- l'accroissement de l'ouverture internationale, avec l'introduction de l'enseignement d'une deuxième langue vivante obligatoire ;
- la mise en place de dispositifs d'individualisation favorisant la réussite des élèves et leur accès à l'enseignement supérieur tels que 2h hebdomadaires réservées dans l'emploi du temps pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé, pour partie mis en œuvre sur la base du volontariat (tutorat, stages de remise à niveau, stages passerelles).

Cette série valorise également les spécificités de l'enseignement agricole à travers les stages en entreprise, les stages collectifs et les enseignements d'initiative locale (EIL) au nombre désormais de cinq :

- technologies de la production agricole ;
- aménagement et valorisation des espaces ;
- transformation alimentaire ;
- services en milieu rural ;
- sciences et technologies des équipements, créé dans le cadre de cette rénovation.

Les classes de 4^e et de 3^e de l'enseignement agricole bénéficient à la rentrée 2013 de programmes de formation actualisés suite aux modifications introduites par le ministère de l'éducation nationale aux modalités de délivrance du diplôme national du brevet. Cette rénovation a été également l'occasion de proposer un référentiel de formation tenant compte de toutes les évolutions introduites durant les dernières années (enseignements de prévention santé environnement et d'histoire des arts).

Enseignement supérieur court : la rénovation des BTS

Le BTS évolue pour favoriser notamment la mobilité des étudiants et des diplômés.

La rénovation du BTS prévoit, d'une part, d'adapter les seize options aux besoins économiques des entreprises en les dotant chacune d'un « référentiel de diplôme », et d'autre part, d'expérimenter dans un nombre restreint de classes volontaires une organisation pédagogique et une évaluation pionnières répondant aux recommandations fixées pour l'architecture européenne de l'enseignement supérieur LMD.

À la rentrée 2013, deux nouvelles options rénovées entrent en vigueur :

- aquaculture, conduisant aux métiers de producteur en aquaculture (pisciculture continentale, marine et conchyliculture), responsable d'élevage, technicien d'expérimentation, animateur ou technicien conseil, technico-commercial ;
- aménagements paysagers, conduisant aux métiers de chef d'équipe d'entretien des espaces verts, chef de chantier, entrepreneur en travaux paysagers, ou dans la fonction publique territoriale, conducteur de travaux espaces verts, jardinier en chef, responsable de la gestion des espaces verts.

Les quatorze options de BTS rénovées disposent désormais d'un référentiel de diplôme, qui inclut un référentiel de certification énonçant les capacités attendues du diplômé.

Le chantier de la rénovation se poursuit cette année encore avec les BTS « Analyse et conduite des systèmes d'exploitation » et « Développement de l'agriculture des régions chaudes ».

Le BTS continue d'innover et de s'ouvrir sur le monde

L'expérimentation pour inscrire le BTS dans l'espace européen de l'enseignement supérieur (organisation en semestres, délivrance de crédits ECTS, supplément au diplôme...) débutée à la rentrée 2012 est conduite dans les 17 classes des trois options : « Analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques », « Technico-commercial » et « Viticulture-œnologie ». Tandis que la première promotion s'engage dans son 3^e semestre, avec les premiers départs en mobilité d'études attendus en septembre 2013, une deuxième promotion d'étudiants rejoint l'expérimentation.

Le BTS « Développement, animation des territoires ruraux », bénéficie désormais, comme le BTS « Gestion et protection de la nature », d'une équivalence partielle de diplôme avec le Diplôme d'état de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS) « Animation socio-éducative ou culturelle », mention « développement de

projets, territoires et réseaux », délivré par le ministère en charge de la jeunesse et des sports.

La biquilification ainsi obtenue, une fois les deux diplômes validés, est un atout supplémentaire pour l'employabilité des jeunes car elle leur permettra de postuler sur un éventail élargi de postes. Ainsi, ils pourront prétendre à des fonctions de cadre intermédiaire dans le domaine de l'animation, dans le cadre d'associations de jeunesse et d'éducation populaire, de collectivités publiques ou d'entreprises liées à l'économie sociale et solidaire.

Enfin, le BTS « Gestion et protection de la nature » rénové figure désormais dans la liste des titres permettant « d'exercer des fonctions d'animation et de direction en séjours de vacances en accueil sans hébergement et en accueil de scoutisme », liste fixée par le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative. Ainsi, les diplômés du BTS GPN peuvent exercer des fonctions dans le domaine de l'accueil collectif de mineurs.



Enseignement supérieur long : la rénovation des voies d'accès aux écoles d'ingénieurs et vétérinaires

Les programmes des classes préparatoires et les concours d'accès aux écoles d'ingénieurs et aux écoles vétérinaires sont rénovés pour la rentrée 2013. Suivant les voies en amont du concours, l'entrée en application concernera le concours 2014 pour les BTS, BTS, DUT ayant réalisé une post BTS-BTS-DUT, le concours 2015 pour les classes préparatoires en deux ans BCPST et TB, enfin le concours 2016 pour la voie universitaire.

La vie dans les établissements de l'enseignement agricole : être bien se développer et s'épanouir

dans un cadre qui suscite le travail. Dans le même sens, l'éducation socioculturelle est une discipline propre à l'enseignement agricole, elle est assurée depuis 40 ans par un corps spécifique d'enseignants, qui œuvrent pour l'ouverture culturelle des élèves, l'élargissement de leur champ d'horizon et l'apprentissage du sens de l'initiative et des responsabilités. Les établissements d'enseignement agricole sont des lieux de vie et d'apprentissage de la citoyenneté, et d'ouverture culturelle.

La dimension « humaine » est importante pour former les citoyens de demain. Elle est favorisée dans l'enseignement agricole par la taille des établissements, puisqu'on compte **en moyenne 250 élèves par lycée** ; par **l'association et la participation des familles** à la scolarité de leurs enfants ; par **la présence, dans 98 % des établissements, d'un internat**, autour duquel se crée une véritable vie sociale : **environ 60 % des élèves sont aujourd'hui internes**. Cet encadrement est bénéfique pour de nombreux jeunes, qui font ainsi l'apprentissage de l'autonomie, de la vie en commun et du respect de l'autre, tout en étant immergés

Être bien dans l'enseignement agricole

Dans le cadre de sa mission éducative, l'enseignement agricole a toujours été particulièrement attentif au bien-être des élèves et des personnels. Cette volonté s'est traduite par la mise en œuvre d'actions de socialisation pour favoriser l'apprentissage du « bien vivre ensemble ».

Les équipes pédagogiques et éducatives sont pleinement impliquées dans le maintien d'un cadre et de conditions de vie sereines pour tous. Pour cela, la direction générale de l'enseignement et de la recherche encourage la poursuite de création et de diffusion de ressources, ainsi que le travail en réseau dans l'enseignement agricole et avec les professionnels présents sur le territoire. D'autre part, elle renforce l'accompagnement des initiatives et des projets, mais également soutient les équipes qui rencontrent des difficultés.

Un concours national auprès des lycées et des élèves sera lancé dès l'automne 2013 pour la réalisation de messages sur la thématique de la lutte contre les violences scolaires. Ces messages auront vocation à devenir la référence nationale pour l'ensemble de l'enseignement agricole.



Zoom « J'ai fait le choix de l'internat »
Rencontre avec Florian Teulet, 20 ans,
titulaire d'un bac STAV

Pourriez-vous présenter votre parcours ?

Je viens d'obtenir mon baccalauréat STAV, option aménagement au LEGTA Federico Garcia Lorca (Perpignan). Et je poursuis l'an prochain en BTSA Gestion de l'eau en Lozère. Je souhaiterais ensuite faire une licence pro et intégrer une école d'ingénieur. J'envisage donc de réaliser un parcours long !

Pourquoi avoir fait le choix de l'internat ?

Pour m'intégrer davantage au lycée qu'en 2nde et en 1^{re} et réussir.

J'ai donc décidé d'être interne une année entière, pour ma terminale. L'internat m'a fait grandir car il offre les conditions favorisant le travail. C'est très structurant et motivant. Nous étions neuf dans ma classe à avoir choisi l'internat.

Au départ nous avions deux heures d'étude chaque jour trois fois par semaine, on a rapidement appris à être autonome et il nous a été possible ensuite de travailler dans nos chambres. De temps en temps, on s'organise pour se retrouver en petits groupes et réviser selon les matières.

C'est vraiment un lieu d'épanouissement individuel et collectif. Je me suis intégré très rapidement et je connais maintenant tout le monde. On a aussi la possibilité de réaliser des activités extrascolaires, comme du sport, ce qui consolide encore plus les liens entre nous.

Y a-t-il d'autres éléments qui favorisent la réussite ?

Oui évidemment. Le lycée est une petite structure, ça facilite les échanges avec les autres élèves et les professeurs, on se connaît tous.

Le lycée agricole c'est extraordinaire, on est proche les uns des autres, c'est quelque chose qu'on ne trouve pas partout ! On est encadré et aidé si on rencontre la moindre difficulté. Je m'y suis vraiment senti bien.



Zoom Pluridisciplinarité et partage de valeurs communes, humanistes, sans jugement moral ni dramatisation : un réseau au service de la prévention

↑ Cours d'art plastique au lycée de Brie Comte Robert.

Le Réseau d'éducation pour la santé, l'écoute et le développement de l'adolescent (RESEDA), a été créé en 2001 sur une initiative du terrain. Ce réseau a pour but de développer des actions de prévention et de promotion de la santé dans les établissements de l'enseignement agricole. Réseau pluridisciplinaire, il regroupe différents membres de la communauté éducative : enseignants, conseillers principaux d'éducation, infirmières scolaires...

Rencontre avec Claire Pailhary, animatrice nationale de RESEDA, rattachée au Bureau de la vie scolaire, étudiante et de l'insertion de la DGER.

Pourriez-vous préciser la finalité de RESEDA ?

Conçu comme un appui à l'ensemble des acteurs de terrain, le réseau vise à favoriser l'échange et la mutualisation des expériences et outils de promotion de la santé entre les équipes éducatives de l'enseignement agricole. Communication et information sont donc au centre de ses préoccupations. La professionnalisation des acteurs de la santé est un autre axe qui vise à former les équipes pédagogiques à la conduite de projets et au repérage des élèves en difficulté. L'enjeu est de favoriser la conduite de projets innovants pour la prévention.

Dans quel esprit travaille RESEDA ?

La richesse du réseau provient de sa pluridisciplinarité et du partage de valeurs communes, humanistes, sans jugement moral ni dramatisation des comportements. Tous les membres de la communauté éducative sont invités à réfléchir à leur posture éducative, aux méthodes qu'ils proposent dans l'exercice de leur profession pour favoriser l'épanouissement des élèves. Les premières années ont permis de structurer dans les établissements une réflexion sur les conditions de bien-être et le suivi de la santé des jeunes, en associant l'ensemble des acteurs de chaque équipe éducative. Actuellement, plus de 500 personnes, issues de tous les métiers de l'enseignement agricole sont membres de ce réseau.





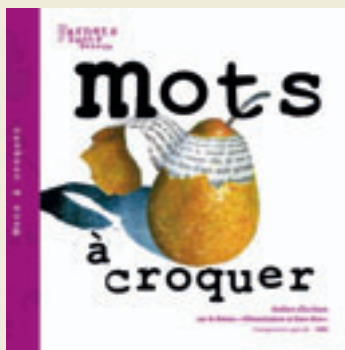
Quelle est l'implication du réseau dans les actions (voir liste en encadré) ?

Les orientations proposées chaque année, en concertation avec le Bureau de la vie scolaire étudiante et de l'insertion et avec le soutien des partenaires santé, visent à soutenir les équipes dans leurs initiatives et leurs projets. RESEDA propose de fédérer les équipes sur des sujets de réflexion communs et de mettre à leur disposition différentes ressources pour les accompagner dans leurs actions de prévention. Il apparaît important que les actions de prévention conduites dans les lycées soient portées en concertation avec les jeunes.

De quels outils disposez-vous ?

Le réseau dispose d'abord d'une charte qui énonce ses valeurs et ses objectifs. Comme je l'ai déjà souligné, RESEDA a une démarche de prévention humaniste centrée sur la personne. Dans ce cadre, en tant qu'animatrice-coordonnatrice du réseau, je coordonne les actions et fais émerger les besoins de formation des équipes. J'assure le suivi et l'accompagnement des établissements porteurs de projets et développe des partenariats. Par ailleurs, un comité de pilotage met en relation les acteurs de terrain. C'est un groupe d'échange et de réflexion qui est constitué, à l'image d'une équipe pédagogique, d'un représentant de chaque catégorie de l'enseignement agricole (proviseur, CPE, infirmière, enseignant...). Enfin, un forum de discussion et d'échange en ligne a été créé et compte plus de 500 inscrits. La conférence RESEDA se veut un outil de dialogue, une plate-forme d'échange et de mutualisation d'expériences. Elle est régulièrement consultée par les équipes.

↑
Exemple d'un travail conduit avec des adolescents, expression poétique de leurs faims spirituelles et de leurs valeurs.



Quelques exemples d'actions proposées

- Formation-action visant à la lutte contre les discriminations et les phénomènes de bouc émissaire, conduite en partenariat avec La ligue Française pour la santé mentale. Action qui vise à former et dynamiser un réseau d'acteurs dans différentes régions autour des problématiques de « discriminations, violence et santé » afin de prévenir et de lutter contre le harcèlement en milieu scolaire.
- Édition et diffusion des carnets de santé RESEDA : *Émotions, Émoi, émois et moi, Le Homard* et à venir *Autour de la joue : contribution à une petite grammaire du comportement* : les ateliers d'expressions sur le thème de la violence dans les relations humaines réalisés par des élèves de 3^e et l'équipe du lycée agricole de Rethel, allant du témoignage circonstancié au fragment impressionniste, ont abouti à l'édition de ce manuel de grammaire du savoir-vivre. Ces cahiers dont les contenus sont construits collectivement avec les élèves sont distribués dans les établissements et mis à disposition des membres du réseau. Ils témoignent de la richesse d'idées des jeunes, de leur capacité de création et d'engagement, et d'une volonté de faire pour le mieux.
- Formations organisées par Montpellier Supagro Florac : *Aborder les situations de violence, racisme et sexisme dans les EPL, Les outils audiovisuels comme supports de médiation* ;
- Accompagnement des équipes dans leurs démarches de projets (prévention des addictions, cyber-addiction, estime de soi, relations amoureuses, élèves comme acteurs de prévention).
- Appel à projet *À l'écoute pour en parler* : mise en place de permanences d'écoute et d'éducation à la sexualité dans les établissements ruraux isolés.
- Appel à projet *Accros d'écrans* : lancé durant l'année 2011 suite aux problématiques constatées sur le terrain et échangées sur la conférence RESEDA, ce projet vise à sensibiliser les élèves à l'usage raisonné des nouvelles technologies de la communication et la prévention de la cyber-addiction. Un concours, ouvert à tous les élèves de l'enseignement agricole, a interrogé, par l'écriture de scénarios, les représentations des élèves sur la dépendance aux écrans.



↑
En haut, entraînement de la section féminine de rugby au lycée Louis Pasteur de Marmilhat. Au centre, moment de détente au lycée de Brie Comte Robert. En bas, Matthieu Prévost, professeur d'éducation socioculturelle au lycée Montravel et trois des quatre élèves lauréats du concours "L'Europe, c'est chez moi".



Partenariat Santé Agriculture

En 2008, un contrat cadre a été établi entre la Direction générale de la santé (Ministère de la santé) et la DGER afin de renforcer les partenariats et définir les orientations générales de la politique de promotion de la santé dans l'enseignement agricole. Les grandes orientations précisées dans ce contrat sont déclinées sous forme d'objectifs :

- promotion de comportements favorables à la santé (développement de l'éducation pour la santé afin de permettre aux jeunes d'être acteurs de leur propre santé) ;
- développement des facteurs de protection auprès des élèves afin de prévenir les consommations de produits psychoactifs ;
- éducation à la sexualité ; prévention contre les MST ;
- prévention de la souffrance psychique ;
- intégration des jeunes souffrant de maladie ou de handicap ;
- prévention des violences en milieu scolaire ;
- repérage et suivi des troubles des apprentissages.

Par ailleurs, une convention est en cours de mise en œuvre avec l'association Sidactions pour une sensibilisation auprès des jeunes.

Rendez-vous
pour les rencontres nationales RESEDA
15/16/17 octobre 2013 à Bugeat (19)

- Pour en savoir plus :**
- ▶ Contact coordination RESEDA-Projets santé
 - ▶ Site Reseda

Les métiers de l'enseignement agricole

En tant que dispositif de formation en appui au développement des politiques agricole, agroalimentaire et de la forêt, avec une structuration particulière d'établissements, l'enseignement agricole offre des corps de métiers originaux et variés tels que directeur(trice) d'EPLFPA, directeur(trice) d'exploitation, enseignant(e) en éducation socioculturelle, enseignant-chercheur... À côté du métier d'enseignant en lycée, connu de tous, trois d'entre eux vous sont présentés plus en détail.

Benoît Lefèvre est directeur d'exploitation agricole de l'EPL du Pas-de-Calais sur le site d'Arras. Une véritable entreprise de 10 personnes, qui accueille 500 élèves chaque année, venus se former à l'agriculture et se préparer à « produire autrement ».

► Pouvez-vous nous dire en quoi consiste votre métier ?

Je suis agriculteur, mais un agriculteur un peu particulier. En plus du souci de rentabilité de tout exploitant, j'ai trois autres objectifs : la pédagogie, l'expérimentation et le développement professionnel agricole local. Les productions sont très diversifiées et calquées sur celles de la région : blé tendre, bet-

Benoît Lefèvre,
directeur d'exploitation agricole

teraves et pommes de terre de consommation, dont la région est forte productrice, pois de conserve, colza, féverole, endives, maïs... Nous avons aussi 1,5 ha de miscanthus, une plante qui produit de la biomasse pour alimenter la chaudière polycombustible d'un bâtiment du lycée. Nous menons un travail sur les énergies renouvelables et l'autonomie énergétique des fermes.

Cette exploitation fournit les moyens de faire travailler les élèves du lycée sur du réel, de les confronter aux nombreux aspects de sa gestion. Ces dernières années, nous avons réorganisé l'exploitation à partir du travail de nos élèves. Cela a commencé par une phase de diagnostic technique et financier : analyses de sol, réflexion sur les productions, choix des variétés et de la manière

de les cultiver, analyse comptable, indicateurs de rentabilité... Puis nous sommes passés aux tests : organisation d'essais sur le terrain, choix des protocoles, semis, traitements, observations... Les étapes et les prises de décisions se sont faites avec les jeunes en formation. Puis nous avons conçu avec eux de nouveaux systèmes de culture : assolement, rotation et mode de culture que nous avons mis en place.

Nos élèves participent à toutes les activités. En Bac pro par exemple, un module « pomme de terre » les fait travailler de la conception de l'itinéraire technique jusqu'à la commercialisation et la valorisation, sous charte de qualité. Dans notre atelier mécanique, les BEP et Bacs pro participent à l'entretien et à la réparation de toutes les machines.

Enfin, nous avons aussi des activités un peu périphériques : les élèves volontaires sont agriculteurs-observateurs dans des « tours de plaine » tous les mercredis de mars à juin. Ils réalisent des observations sur les cultures qui permettront à la Chambre d'agriculture de rédiger les « Bulletins de santé du végétal ». Nous travaillons aussi sur la biodiversité. Toutes les filières participent à des comptages de lombrics, d'auxiliaires (carabes, larves de coccinelles...), des recensements de pollinisateurs... En été, nous avons en stage des élèves en formation « Gestion et protection de la nature ». C'est un lieu de débats passionnants entre environnementalistes et producteurs, qui permettent aux deux groupes de mieux se comprendre.

► Quelles ont été les étapes clefs de votre parcours ?

Après mon bac S, j'ai fait un BTS Analyse et conduite de systèmes d'exploitation (ACSE) et une licence professionnelle, tournée vers l'économie. Je suis entré au ministère en janvier 2004 comme agent contractuel. J'ai changé trois fois d'exploitation dans différents domaines. En 2010, j'ai réussi le concours de professeur de lycée professionnel agricole (PLPA), option chef de travaux, et j'ai obtenu ma titularisation.



► **Qu'appréciez-vous particulièrement dans votre poste ?**

Nous formons nos élèves aux mutations de notre environnement et de la société. Le ministère encourage une nouvelle approche de l'agriculture basée sur l'agro-écologie. Dans cette démarche de « Produire autrement », il y a aussi l'impact des techniques agricoles sur la biodiversité de la flore et de la faune sauvages, la baisse des intrants... toutes les décisions que nous prenons ont des effets sur la vie dans les parcelles. Il faut les mesurer, les quantifier. Nous avons aussi répondu à un appel à projets apiculture. Nous sommes en train d'installer des ruches et de relancer un atelier sur l'exploitation dans le cadre de la professionnalisation de la filière apicole dans le Nord-Pas-de-Calais.

Toutes ces réalisations, ces projets, sont enthousiasmants ! On a dans les mains des leviers de développement et de professionnalisation des jeunes ; on leur permet d'aller sur le marché de l'emploi avec des compétences. Leur taux d'insertion professionnelle à 6 mois est de 95 %, c'est exceptionnel !

Quand je me lève tous les jours, je suis heureux d'aller travailler. C'est réellement plaisant : on est acteur d'un développement professionnel et pédagogique qui entraîne une remise en cause permanente de la façon de fonctionner, une approche sociale... Il y a une reconnaissance professionnelle et aussi interne : les salariés ont retrouvé une motivation dans leur travail car ils sont reconnus par les professionnels.

Nous avons à cœur que l'exploitation donne une image moderne de l'agriculture, qui prenne en compte des problématiques sociales. Par exemple l'eau qui est sous nos pieds appartient à tout le monde. L'agriculture moderne répond à ces problématiques et prend en compte son rôle social. Et il nous appartient de montrer que « produire autrement » est viable économiquement. Nous devons avancer sans avoir peur de sortir des sentiers battus, avoir de nouvelles idées, les mettre en place.



Claire Gaudichon est enseignante-chercheuse en biologie et nutrition humaine dans l'Unité mixte de recherche (UMR) associée entre AgroParisTech et l'Institut national de la recherche agronomique (INRA).

► **Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste votre métier et comment concilier enseignement et recherche ?**

Il faut en effet préciser les deux aspects du métier. Côté enseignement, je fais partie de l'Unité de formation et de recherche (UFR) « Biologie et Nutrition Humaines » d'AgroParisTech, rue Claude Bernard à Paris. Cette UFR rassemble 8 enseignants-chercheurs. Côté recherche, il s'agit de l'UMR Physiologie de la nutrition et du comportement alimentaire qui réunit 30 personnes d'AgroParisTech, de l'INRA, du CNRS, et de l'INSERM. En tant qu'enseignant-chercheur, notre seule obligation de service est l'enseignement, mais nous sommes évalués aussi sur la recherche.

J'enseigne essentiellement aux élèves des cursus ingénieur et master. J'enseigne la biologie de la nutrition, la physiopathologie (les aspects de nutrition liés à la santé), la méthodologie, les statistiques, et jusqu'aux débouchés industriels des aliments liés à la santé. J'ai la responsabilité d'un master (Nutrition et Santé). C'est très varié. En dehors de l'école, je donne aussi quelques cours, notamment pour des diplômes universitaires (DU) qui dépendent des facultés de médecine, et dans d'autres masters.

En recherche, je travaille sur la digestion et le métabolisme des protéines et de l'énergie chez l'homme et chez l'animal (rongeurs). Ces travaux de recherche donnent des éléments sur les conséquences possibles des régimes hyperprotéiques, notamment à visée amaigrissante. Ils permettent une approche des bénéfices et des

Claire Gaudichon,
enseignante-chercheuse
en biologie et nutrition

risques de ces régimes. Le grand public entend souvent que nous consommons trop de protéines. Ce terme n'est pas le plus adéquat. Nous avons par exemple montré que le corps humain possède de très grandes capacités à gérer des excès de protéines. L'augmentation des protéines dans un régime alimentaire peut avoir des effets bénéfiques en faisant baisser la proportion des glucides et des lipides. Il peut y avoir certains effets défavorables des protéines, mais leurs effets délétères sont observés pour des apports très largement au dessus des recommandations (plus de 4 fois).

► Comment se prépare un programme de recherche ?

Avant de se lancer dans la recherche, il faut en assurer le financement puis justifier l'utilisation des fonds recueillis. La deuxième étape est la réalisation des études. C'est le côté le plus agréable, car on travaille en équipe avec d'autres chercheurs en associant beaucoup les étudiants : réfléchir aux protocoles, les mettre en place, obtenir les autorisations (comité d'éthique, agence nationale de santé et du médicament...). Les études sont réalisées à Paris sur l'animal, ou à l'hôpital Avicenne de Bobigny sur l'homme.

Nous formons beaucoup d'étudiants : en stages de 2 mois de BTS ou de master 1, en stages de 6 mois en master 2 ou de 3 ans pour les doctorants qui préparent une thèse. Nous réutilisons nos connaissances acquises en recherche dans nos cours, nous faisons profiter les étudiants de notre expérience et des contacts acquis dans nos activités de recherche, y compris avec l'industrie. Dans le métier d'enseignant-chercheur, il y a encore d'autres missions : participer à la vie de l'établissement, à ses instances de gouvernance ; réaliser des missions d'expertise, notamment auprès de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) ; effectuer des relectures d'articles...

► Quelles sont les étapes clefs de votre parcours ?

Je suis ingénieur agronome, et j'ai préparé ensuite une thèse en nutrition. Après ma thèse, en relation avec Danone, j'ai travaillé un an dans cette société mais je savais déjà que je voulais poursuivre la recherche académique. J'ai eu à ce moment une opportunité : le patron du laboratoire où j'ai fait ma thèse est venu s'installer à AgroParisTech pour développer la nutrition, et je voulais revenir vers la recherche publique. J'ai eu un demi-poste de contractuel à AgroParisTech. Au bout d'un an, j'ai réussi le concours de maître de conférences : sélection sur dossier, entretien, puis une « leçon », une heure de cours devant un jury après 24 heures de préparation.

Après le concours j'ai bénéficié d'une progression de carrière intéressante. Il y a un an et demi, j'ai eu l'opportunité d'avoir un poste de professeur, et j'ai repassé et réussi le concours externe de professeur de l'enseignement supérieur. Autre étape importante de ma carrière : l'habilitation à diriger des recherches, en 2003, qui autorise à encadrer des thésards.

► Pouvez-vous décrire une journée-type ?

Une journée-type, c'est difficile. Plutôt une semaine-type, et variable selon la période de l'année. Au premier

trimestre je suis plus enseignante : 9 heures devant les étudiants, 6 heures sans étudiants. J'ai environ un jour par semaine de réunions, et au moins une journée à l'extérieur de missions d'expertise, de colloques... C'est agréable de voir autre chose... Le reste est consacré aux travaux de laboratoire, aux rencontres avec les étudiants, aux contacts divers, et aux mails... En résumé, je considère que je passe 3 jours d'enseignement par semaine, et 2 de recherche. Après Noël, les proportions sont inversées.

Ce qui me plaît le plus dans ce métier, c'est sa diversité. Le fait d'enseigner permet d'acquérir pas mal de culture générale, et la recherche permet de voir si ses hypothèses et intuitions se vérifient. Quant aux tâches administratives, elles sont parfois prenantes mais elles font partie de notre environnement. Enfin, on peut dire que le contact avec les étudiants est très enrichissant !



Anne Detaille est directrice d'établissement public d'enseignement de formation professionnelle agricole à Perpignan, dans les Pyrénées-Orientales. Ce dernier est composé de 2 lycées, un CFA, un CFPPA et une exploitation agricole entièrement bio, spécialisée en viticulture, arboriculture fruitière et plantes aromatiques. L'établissement accueille environ 500 élèves et étudiants, 230 apprentis, et des stagiaires adultes à hauteur de 175 000 h/an.

► Pouvez-vous nous dire en quoi consiste votre métier ?

En deux mots, cela risque d'être difficile... En effet, celui-ci se caractérise par une très grande diversité de tâches et de missions. Le directeur d'établissement est un peu comme le capitaine d'un navire :

il doit maintenir le cap pour faire en sorte que chacun arrive à bon port ! Bien sûr, notre première mission a pour but la réussite des jeunes et des moins jeunes et leur insertion. Vaste programme dans une société en pleine mutation, et qui nécessite du dialogue constant. Avec les jeunes et leur famille tout d'abord, pour les accueillir dans les meilleures conditions possibles et les amener à l'épanouissement au sein des structures scolaires et extrascolaires. Avec les équipes éducatives et pédagogiques évidemment, car ce sont elles les chevilles ouvrières de cette réussite. Avec les acteurs du territoire avec qui nous menons souvent des projets



Anne Detaille,
directrice d'EPLFFPA

d'envergure : à Perpignan, nous accompagnons la mise en place de la filière Plantes aromatiques dans le département, au travers de la mission du chef de projet, et cela nous amène à être sollicités, reconnus et considérés au niveau local. Le directeur d'établissement est à la croisée de toutes ces problématiques : proviseur de lycée bien sûr, mais aussi chef d'entreprise, avec toutes les responsabilités que cela comporte : les obligations d'employeur (à Perpignan, ce sont environ 70 personnes qui sont employées sur le budget de l'établissement), l'équilibre financier (environ 5 millions d'€ de budget).

Le lien avec le territoire est également très fort : il ne se passe pas une semaine sans que je ne sois sollicitée par une réunion à la Chambre d'agriculture, les organismes professionnels, ou par une rencontre pour la mise en place d'un projet avec une collectivité locale ! Sans compter le quotidien de l'établissement, qui, heureux ou malheureux, n'est jamais routinier ! Du suivi de chantier au dialogue social avec les personnels, de la communication lors des forums d'orientation à l'accueil d'un jeune souffrant du syndrome d'Asperger, du conseil de classe à la réflexion sur l'accompagnement personnalisé, on ne s'ennuie jamais et les journées passent trop vite !

► Quelles ont été les étapes clefs de votre parcours ?

Après un bac scientifique, et une classe préparatoire, je me destinais à être vétérinaire... Mais au final, ayant réussi le concours d'ingénieur des techniques agricoles, j'ai opté pour la fonction publique d'État, choix que je n'ai jamais regretté. Après avoir enseigné pendant 10 ans, je me suis tournée vers les fonctions de direction et j'ai donc passé la liste d'aptitude me permettant d'exercer ces fonctions, qui m'occupent depuis 11 ans maintenant, dans des contextes d'établissements très différents, avec un bonheur sans cesse renouvelé.

► Qu'appréciez-vous particulièrement dans votre poste ?

Sa diversité bien sûr, mais avant tout le sentiment d'utilité qu'il me procure : nous essayons d'œuvrer au quotidien pour la réussite des élèves, et c'est bien sûr ce qui m'anime au quotidien. Quand on tombe dans ce métier, on le vit avec passion, et enthousiasme. Malgré son exigence, en terme de disponibilité et d'engagement personnel, malgré parfois ses difficultés et ses grands moments de solitude...

Nous avons une chance extraordinaire dans l'enseignement agricole, qui est liée à la taille de nos établissements, mais aussi et surtout à l'originalité de son fonctionnement : l'autonomie pédagogique, qui, bien utilisée, est une formidable source de progrès pour les élèves et une vraie réponse aux besoins du territoire, l'ouverture sur l'international et l'émulation qu'elle apporte aux jeunes et aux équipes, la volonté de remédiation qui est réelle, la possibilité d'innover et d'expérimenter, le travail en lien avec les professionnels et l'exploitation agricole.

Tout cela grâce à l'engagement des équipes et à leur investissement : le directeur qui parvient à mettre en place une harmonie de travail entre les personnels et les équipes a fait 80 % du travail !

Nous sommes aujourd'hui à la confluence de grands questionnements, de profonds changements, qui génèrent chez les jeunes mais aussi dans toute notre société

des attentes considérables, des espoirs qu'il ne faut pas décevoir. Faire avancer l'école, « Produire autrement », accompagner les agriculteurs dans cette révolution à venir, à notre modeste et en même temps crucial niveau que constitue l'établissement d'enseignement, c'est à la fois une chance et un enjeu que je suis fière de pouvoir mettre en œuvre au quotidien.

Répertoire ministériel des métiers

Le répertoire des métiers du ministère chargé de l'agriculture décrit l'ensemble des métiers exercés par les personnels du ministère, soit par filières d'emplois, soit par regroupement de compétences. Retrouvez la fiche métier correspondante.

► www.agriculture.gouv.fr/repertoire-ministeriel-metiers-agriculture

Les grands dossiers du ministère



Produire autrement

Le projet de loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt prépare l'agriculture française au double défi de la compétitivité économique et de la transition écologique autour du projet agro-écologique.

L'enseignement agricole est profondément impliqué dans la stratégie du ministère pour identifier et favoriser la diversité des modèles agricoles définie par la démarche « Produisons autrement ».

L'appareil de formation s'oriente vers cet objectif ambitieux pour une agriculture écologiquement et économiquement performante :

- ▶ rénovation progressive des référentiels de formation ;
- ▶ renforcement des liens entre enseignement technique et professionnel, enseignement supérieur et recherche ;
- ▶ renforcement de la place et du rôle pédagogique des exploitations dans la transition vers d'autres modes de production et en matière de diffusion des expérimentations ;
- ▶ renforcement de la place des professionnels dans la gestion des établissements ;
- ▶ formation des enseignants.



Quels liens avec l'enseignement agricole ?

L'enseignement et la formation professionnelle agricoles sont nés de la volonté de soutenir le développement de l'agriculture française et d'améliorer le niveau de formation et les compétences des agriculteurs. L'enseignement agricole a donc toujours accompagné les politiques publiques portées par le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. Aujourd'hui comme par le passé, il contribue concrètement au déploiement de celles-ci.

Ambition Bio 2017

L'agriculture biologique représente un secteur économique porteur et dynamique, créateur d'emplois ancrés sur l'ensemble du territoire. Ce mode de production respectueux de l'environnement contribue à la préservation de la qualité de l'eau, au maintien de la fertilité des sols, au développement de la biodiversité, autant d'enjeux majeurs pour l'agriculture d'aujourd'hui. Dans le cadre de la démarche « Produisons autrement » et du projet agro-écologique qu'il porte, le ministère de l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt entend aller plus loin en impulsant un nouvel élan au développement de l'agriculture biologique. Tel est l'objectif du programme Ambition Bio 2017 qui prévoit notamment de doubler la part des surfaces en bio d'ici fin 2017, de développer la consommation et de favoriser l'implication de tous les acteurs de l'ensemble des filières de l'amont à l'aval.

L'enseignement agricole technique et supérieur est pleinement impliqué dans ce programme :

▶ il poursuit l'intégration de l'agriculture biologique dans les référentiels de diplômes au fur et à mesure de leur rénovation, en l'inscrivant dans les objectifs de la démarche initiée autour de la

démarche « Produisons autrement ». Ce sera notamment un des enjeux de la rénovation du BTSA ACSE ;

▶ il resserre ses liens avec les réseaux professionnels bio (stages, intervention de professionnels dans les formations, visites, expérimentation, recherche-développement) ; l'enseignement agricole avec l'appui du réseau FORMABIO de la DGER prend toute sa place dans les programmes de recherche et développement financés par le CASDAR ;

▶ il prépare et met en œuvre des formations à destination des enseignants et des formateurs ainsi que des personnels des services déconcentrés et d'administration centrale du ministère ;

▶ il poursuit le développement des systèmes agro-écologiques, en particulier de la bio, dans les exploitations agricoles et ateliers technologiques des établissements d'enseignement agricole ;

▶ il construit une offre d'enseignement diversifiée pour la bio dans les formations supérieures spécialisées ;

▶ il offre aussi des formations continues en faveur des acteurs professionnels.



Écoantibio 2017

Le plan Écoantibio 2017 vise, dans le cadre défini par les recommandations de la Commission européenne du 27 octobre 2011, deux principaux objectifs :

- ▶ diminuer la contribution des antibiotiques utilisés en médecine vétérinaire à la résistance bactérienne et limiter ses conséquences sur la santé des animaux et la santé publique,
- ▶ préserver de manière durable l'arsenal thérapeutique disponible.

Ce plan s'adresse à tous les acteurs de la filière animale, et mobilise différents leviers, qui impliquent directement les secteurs de la formation et de la recherche. Dans ce cadre, trois actions relèvent du pilotage de l'enseignement agricole, en association avec les partenaires professionnels :

- ▶ développer une offre de formation continue adaptée en matière de bio-sécurité et de bonne utilisation des antibiotiques ;
- ▶ sensibiliser aux risques liés à l'antibiorésistance dès la formation initiale des professionnels de l'élevage ;
- ▶ renforcer la formation initiale des vétérinaires sur le sujet de l'antibiorésistance, notamment sur l'antibiothérapie appliquée.

Les deux premières mesures se concrétisent dès la rentrée 2013 de la manière suivante :

- ▶ en lien avec le fonds de formation VIVEA, introduction dans la formation continue des éleveurs exploitants d'une partie consacrée à l'antibiorésistance,
- ▶ diffusion, dans le cadre des diplômes de l'enseignement agricole, de recommandations pédagogiques spécifiques applicables à l'ensemble des référentiels se rapportant au secteur de l'élevage.

Une PAC plus juste, plus verte, plus régulatrice et tournée vers les jeunes

Première politique commune de l'Union européenne, la Politique agricole commune (PAC) est une politique fondatrice de la construction européenne.

Créée par le traité de Rome en 1957, elle a été mise en place en 1962 avec pour objectifs principaux d'accroître la productivité de l'agriculture dans une Europe dévastée par des années de guerre et de garantir l'autosuffisance alimentaire de la Communauté européenne. Très rapidement, elle a permis de moderniser l'agriculture et d'en faire un secteur économique performant. Cependant, des déséquilibres sont apparus et se sont accentués avec le temps. La PAC a connu de nombreuses réorientations visant, dans la période récente, à corriger notamment les effets néfastes sur l'environnement, dans un contexte de globalisation. Elle connaît ainsi depuis le début des années 90 un processus de réforme continu, qui vise à rendre l'agriculture européenne à la fois plus compétitive, plus respectueuse de l'environnement, capable de maintenir la vitalité du monde rural et de répondre aux exigences des consommateurs en termes de qualité et de sécurité des denrées alimentaires.

Depuis des décennies, l'enseignement agricole accompagne l'agriculture française dans ses évolutions successives et a fortement contribué à sa construction autant qu'à ses réussites.

La dernière réforme de la PAC a été le fruit d'une longue négociation entre les pays membres qui a abouti à un accord le 26 juin dernier. Avec cet accord, c'est donc une nouvelle PAC qui se dessine plus juste, plus verte, plus régulatrice et dans laquelle les jeunes trouveront réponse à leurs attentes.

La PAC réformée entrera en vigueur complètement au 1^{er} janvier 2015, 2014 étant une année de transition.

Les perspectives budgétaires européennes 2014-2020 adoptées lors du Conseil européen de février 2013 ont ouvert la voie à une nouvelle PAC qui puisse répondre aux défis de l'agriculture de demain.



Les retours agricoles pour la France sont stabilisés sur la période 2014-2020 : 7,7 milliards € par an pour les aides directes du premier pilier et 1,4 milliard € par an pour le deuxième pilier. Des progrès déterminants ont été accomplis en un an pour aboutir à cet accord.

L'enseignement agricole dispose de leviers précieux pour contribuer à la mise en œuvre de cette nouvelle PAC :

- ▶ il adapte sans cesse ses référentiels de formation pour mieux armer les agriculteurs de demain et les acteurs du monde rural ;
- ▶ il entretient des liens étroits avec les secteurs professionnels ;
- ▶ les lycées agricoles sont des acteurs de l'animation des territoires ruraux ;
- ▶ l'enseignement agricole permet l'expérimentation, la transmission pédagogique et la diffusion grâce à la présence des exploitations et ateliers technologiques au sein des établissements d'enseignement ;
- ▶ il développe l'innovation au sein de ses laboratoires de recherche et instituts techniques agricoles pour accompagner le développement de nouvelles pratiques agricoles dans des territoires diversifiés.

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Les lycées agricoles pleinement acteurs

L'enseignement agricole a été associé à la préparation du pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire, dans lequel l'ensemble des partenaires de la filière est engagé aux côtés de l'État.

Ce plan, présenté le 14 juin dernier, comprend une mesure consacrée aux formations sur ce thème dans les lycées agricoles et les écoles hôtelières.

Cette mesure prévoit notamment d'inclure la thématique du gaspillage alimentaire dans les actions éducatives mises en place dans les lycées agricoles. Dans un deuxième temps, la démarche sera étendue aux écoles hôtelières et aux établissements relevant de l'éducation nationale, sur le modèle de l'opération « Plaisir à la cantine » d'ores et déjà menée dans les collèges et les lycées de plusieurs régions.

En outre, cette dimension est pleinement intégrée dans la formation préparatoire au certificat de spécialisation « restauration collective ».

L'expérimentation concernant la mise en œuvre de ce certificat de spécialisation par la voie de l'apprentissage, engagée à la rentrée 2011, est en effet prolongée pour cette année scolaire, en impliquant une dizaine de centres de formation d'apprentis.





Les jeunes de l'enseignement agricole s'investissent dans les actions du ministère par leur présence sur les salons.

L'enseignement agricole sera présent au **Salon européen de l'éducation** du 21 au 24 novembre 2013, ainsi qu'au **Salon international de l'agriculture** du 22 février au 02 mars 2014.



Découvrez les formations et les métiers 100% nature

Les outils de communication permettant la valorisation et la promotion de l'enseignement agricole technique et supérieur auprès du grand public sont en permanence modernisés et réactualisés.

Cette démarche doit permettre de mieux répondre aux attentes des jeunes et de leurs familles en recherche d'information notamment lors des différentes phases de l'orientation : salons, journées portes ouvertes, etc.



Pour tout savoir sur les parcours, les établissements, les débouchés, et plus encore... Rejoignez l'enseignement agricole sur facebook

► www.facebook.com/ensnature

L'enseignement agricole, ça se voit !

En collaboration avec les éditions Kurokawa, l'enseignement agricole était présent pour la première fois au Salon du Livre et à la Japan Expo pour la sortie du manga Silver Spoon dont l'histoire relate les premiers pas du jeune Yûgo dans l'enseignement agricole.

« La nature qui frémit, un veau qui aime un peu trop ma main gauche, et un portable qui ne capte pas... Où est-ce que je suis tombé ? » se demande Yûgo, le jeune héros de Silver Spoon, en arrivant au lycée Ohezo. Peu habitué à la nature, il va faire son apprentissage au gré de l'année scolaire.

Si l'auteure Hiromu Arakawa a choisi de faire évoluer son héros dans un milieu agricole, une originalité en soi, c'est en toute connaissance de cause : elle-même a grandi et travaillé dans la ferme laitière familiale. Mangaka reconnue, elle se représente d'ailleurs sous les traits d'une petite vache à lunettes.

Comédie romantique, manga d'apprentissage, l'intrigue de Silver Spoon lui permet de faire connaître la campagne et l'agriculture d'aujourd'hui aux jeunes, public privilégié des mangas shonen. Enthousiasmé par le goût des aliments, épuisé par le travail agricole, Yûgo se rend compte au fil des pages de l'investissement et des connaissances nécessaires à la bonne marche d'une exploitation et perçoit, mine de rien, le lien qui existe entre la nature, l'homme et son alimentation. Il s'imaginait entouré de fils de paysans ignares, il découvre des jeunes passionnés, qui, contrairement à lui, ont souvent déjà réfléchi à leur future carrière. Gageons qu'à leur contact, il trouvera lui aussi sa voie, tout au long d'une série qui a déjà rencontré le succès au Japon.

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRÈS DE CHEZ TOI

Du nouveau sur l'espace consacré à l'enseignement agricole sur le site agriculture.gouv.fr :

► www.agriculture.gouv.fr/enseignementagricole

À l'occasion de la rentrée 2013, une nouvelle rubrique intitulée *L'enseignement agricole près de chez toi* valorisera l'enseignement agricole en région. Lieu d'informations et d'actualités, ce nouvel espace permettra de faire connaître la richesse et la diversité des formations et métiers sur l'ensemble du territoire.



agriculture.gouv.fr
alimentation.gouv.fr

Le
dossier de,
rentrée

